



édito

Chères Meulanaises, Chers Meulanais,

Le 1^{er} octobre dernier, votre nouvelle Mairie a été inaugurée.

C'est l'aboutissement d'un lourd chantier de réhabilitation qui a duré un an sans rupture de la continuité du service (aucune fermeture) et qui a été financé à 50% par l'État, le Département et la réserve parlementaire du Président du Sénat (quand elle n'était pas encore supprimée par Emmanuel Macron). Ces travaux concernent tout d'abord l'obligation légale de mise en accessibilité du bâtiment : chaque année depuis 2015 et ce jusqu'en 2021, la Ville inscrit à son budget des investissements liés à l'accessibilité afin que tout son patrimoine (mairie, écoles, gymnase, salles associatives...) soit aux normes (la loi sur le handicap date quand même de 2005 !). Ils concernent également la sécurisation (protection incendie, ventilation, alarmes), l'isolation thermique (changement de fenêtres et huisseries pour réduire les dépenses de fluides), le regroupement de tous les services au sein d'un guichet unique facilitant les démarches des administrés. Le projet a été vivement critiqué et la cérémonie d'inauguration boycottée par l'opposition socialo-macroniste qui avait auparavant distribué des tracts sur la voie publique et appelé sur les réseaux sociaux les Meulanais à manifester. Cette prise de position nous apprend que l'opposition est contre :

- l'accessibilité des personnes à mobilité réduite
- les économies d'énergie
- le confort des usagers
- l'amélioration des conditions de travail des agents communaux.

À bon entendeur...



Cécile ZAMMIT-POPESCU

Le Maire

Vice-président de la CU GPS&O
Conseiller départemental des Yvelines

L'actu

Restauration scolaire : la qualité avant tout !

Chaque année, ce sont 98 000 repas qui sont préparés à la cuisine centrale située au cœur du groupe scolaire Paradis. En période scolaire, environ 640 repas sont confectionnés quotidiennement puis livrés sur l'ensemble des sites de restauration maternelle et élémentaire de la ville. C'est l'engagement et le professionnalisme des agents municipaux qui garantissent la qualité de ce service dédié aux petits Meulanais.



© Ville de Meulan-en-Yvelines

Boîte à livres p. 6

Services publics au Paradis p. 8

Centenaire 14/18 p. 14

Comment sont préparés les repas ?

L'approvisionnement de la cuisine

La restauration scolaire de Meulan-en-Yvelines est l'une des rares du territoire à encore fonctionner en régie directe, ce qui signifie que les employés sont communaux et que les achats sont réalisés par la collectivité par l'intermédiaire de marchés publics. Conformément à la réglementation, toutes les denrées sont garanties sans OGM (Organismes Génétiquement Modifiés).

La sélection des fournisseurs prend en compte l'utilisation des circuits courts :

- Les fruits et légumes frais, toujours de saison, sont livrés par un grossiste des Yvelines qui s'approvisionne majoritairement auprès de producteurs locaux.
- Les viandes rouges et blanches fraîches sont livrées par une entreprise située à 60 kms de Meulan-en-Yvelines. Elles sont toutes de production française.
- Le pain servi chaque jour aux enfants provient de chez un boulanger de la ville (qui change chaque année).
- Les produits laitiers et les produits surgelés proviennent de fournisseurs situés à environ 100kms.

La préparation des repas

La particularité de la restauration scolaire de la Ville de Meulan-en-Yvelines est que les repas sont préparés en "liaison chaude". Ils sont ainsi confectionnés le matin même,



Visite au réfectoire des Annonciades (école Valéry) à l'occasion de la semaine du goût.

L'élaboration des menus

Les menus sont définis par le responsable de la restauration, puis validés par le service diététique d'un fournisseur qui les vérifie et les ajuste pour s'assurer de leur conformité avec la réglementation en vigueur : le "Groupement d'Étude des Marchés en Restauration Collective et de Nutrition" (GEMRCN), fixe des fréquences de présentation maximum pour chaque type de plat, sur la base d'un cycle de vingt repas.

Les menus sont analysés et corrigés si besoin, lors d'une commission de menus qui a lieu chaque année avec les parents délégués de chaque école et les élus. Les repas sont ensuite préparés en fonction des grammages obligatoires ou recommandés par la réglementation (GEMRCN et décret de septembre 2011). Plusieurs repas "exceptionnels" sont prévus chaque année : repas à thème sur des pays ou des continents, repas de Noël, repas de fin d'année et, en 2018, la semaine du goût qui s'est déroulée du 8 au 12 octobre en mettant l'accent sur des menus spéciaux et thématiques axés sur le bio et l'alimentation issue des producteurs locaux.

en fonction du nombre d'enfants inscrits dans chaque classe, et sont ensuite livrés chauds dans des containers isothermes sur les sites de restauration extérieurs puis maintenus au chaud jusqu'à leur consommation dans des tables chauffantes ou maintenus au chaud pour consommation sur site.

Le transport s'effectue à l'aide d'un camion bi-température, pouvant transporter à la fois des entrées froides et

des desserts sur le côté à +2 ° C et des plats chauds en containers isothermes à l'arrière du véhicule.

Chaque plat chaud mangé le midi est confectionné le matin même, avantage gustatif de la "liaison chaude", contrairement à la "liaison froide" (en barquette) où les plats sont préparés 3 ou 4 jours avant puis réchauffés sur place.

Aucun plat non servi n'est resservi le lendemain !

Dès 7h du matin, une équipe de 10 personnes s'attèle en cuisine à réceptionner les denrées afin de les ranger ou de les travailler directement. Chaque personne a un rôle précis, soit en légumerie (préparation des entrées froides), une personne gérant les préparations des fromages et desserts.

Les entrées, mais surtout les plats



chauds, doivent être cuits et mis en plats pour 10h30 maximum afin d'être dans les sites extérieurs à l'arrivée des enfants.

La restauration scolaire gère également les paniers repas des enfants allergiques.

Une personne gère la préparation des 145 goûters fournis chaque jour à l'Ifac (Accueil périscolaire). Et enfin, une plongeuse vient compléter l'équipe du matin.

Le midi, afin d'effectuer le service dans les cinq sites de distribution, ce sont 21 agents qui sont déployés entre le service des enfants, le lavage de la vaisselle et le nettoyage et la désinfection des locaux. 13 ATSEM en maternelle et plusieurs animateurs de l'Ifac en élémentaires assurent la surveillance dans les différents réfectoires.



Le mot de Véronique KERSTEN Adjoint au Maire délégué aux Affaires scolaires

"Nous avons fait le choix de conserver une cuisine centrale pour la restauration scolaire, au sein de laquelle les repas sont préparés par nos agents municipaux au jour le jour, afin de garantir la fraîcheur des produits et la valeur nutritionnelle des repas servis aux écoliers meulanais. C'est le choix d'un service public de qualité auquel la Municipalité est très attachée."

Quelques chiffres

Nombres de repas servis en élémentaire :

- Self Annonciades (école Pasteur) : 235 repas
- Réfectoire Paradis : 165 repas

Nombres de repas servis en maternelle :

- Réfectoire Annonciades (école Valéry) : 75 repas
- Réfectoire des Bois : 55 repas
- Réfectoire Paradis : 65 repas

67 % des élèves mangent à la restauration scolaire



Hygiène et sécurité sanitaire

La restauration scolaire de la Ville de Meulan-en-Yvelines répond aux normes en vigueur et est contrôlée régulièrement par les services de l'État.

Par ailleurs, elle a volontairement choisi d'être accompagnée par le laboratoire Merieux NutriSciences qui effectue un audit annuel du site de confection des repas (analyses de l'entretien des locaux et des plats

témoins correspondant aux repas servis). Il effectue également des prélèvements inopinés plusieurs fois par an afin d'analyser des échantillons de plats prélevés par leurs soins.

Chaque agent ayant un rapport direct avec la cuisine centrale ou le service des enfants est formé aux règles d'hygiène alimentaire avec une remise à niveau fréquente.

La pause méridienne, ce n'est pas seulement les repas.

Les ATSEM s'occupent des élèves de maternelle dans la cour ou bien au dortoir pour les plus petits.

Les animateurs du service jeunesse, ceux de l'Ifac et les éducateurs sportifs de la Ville proposent des animations tout le temps du midi en élémentaire.

Inauguration de l'Hôtel de Ville



Les travaux se sont achevés à la fin de l'été 2018, quasiment un an après leur démarrage. Initiés par l'obligation légale, depuis 2005, de mise aux normes d'accessibilité du bâtiment, ces travaux ont été l'occasion de procéder à une réhabilitation plus complète de l'édifice et une réorganisation des services.

Mise en accessibilité du bâtiment

- Création d'une rampe extérieure d'accès PMR
- Installation d'un ascenseur desservant le CCAS, la salle du Conseil municipal et des mariages

Sécurisation et amélioration énergétique

- Isolation et changement des fenêtres (double-vitrage)
- Installation d'une ventilation, de portes coupe-feu qui complètent les alarmes anti-incendie et anti-intrusion posées par la nouvelle Municipalité

Nouveaux horaires de la Mairie

Les horaires d'ouverture au public ont été déterminés à la suite d'une consultation citoyenne menée par la Municipalité auprès des usagers, et sont les suivants :

- lundi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
- mardi de 8h30 à 12h30
- mercredi de 8h30 à 19h30
- samedi de 8h30 à 12h

Création d'un guichet unique

- Amélioration et modernisation du service public (toutes les opérations en un même lieu)
- Amélioration des conditions de travail pour les agents communaux (création d'un réfectoire, de nouveaux bureaux)

Amélioration de la diffusion d'informations

- Ecrans numériques d'information
- A venir : bornes interactives (consultation documentation officielle, accès aux services dématérialisés, informations diverses, agendas...)
- A venir : nouveaux présentoirs muraux de documentation

Après avoir ouvert ses portes aux Meulanais à l'occasion des journées du patrimoine le 15 septembre avec une visite des nouveaux locaux, la Mairie a été inaugurée officiellement le lundi 1^{er} octobre en présence de Gérard Larcher, Président du Sénat, Pierre Bédier, Président du Conseil départemental, Gérard Derouin, Sous-préfet de l'arrondissement de Mantes-la-Jolie, des élus du territoire, du personnel communal de l'Hôtel de Ville, des entreprises ayant participé aux travaux, des présidents d'associations et des commerçants de Meulan-en-Yvelines.

Coût des travaux

Coût des travaux : 823 000€ TTC

Dont 410 180€ de subventions :

- FCTVA : 131 680€
- DETR 2017 : 117 000€
- Contrat départemental 2014-2017 : 152 600€
- Réserve parlementaire de Gérard Larcher : 8 900€

Soit une charge nette pour la Ville de : 412 820€ TTC



Zoom sur la fresque, by inkOj

InkOj, signifiant "encres" en esperanto, alias Nicolas Soulabail, est un artiste peintre, comme ses parents, sorti tout droit des Beaux-Arts. Tous ses projets, fresque, graphisme et scénographie... profitent de la riche association des arts plastiques et des arts appliqués. Depuis son atelier parisien où tout projet démarre, il navigue jusqu'ou on l'appelle, de Rouen à Marseille en passant par le Centre Val de Loire et a posé ses valises à Meulan-en-Yvelines le temps de la réalisation d'une

magnifique fresque où il raconte son histoire et sa vision de la commune. A partir du plan, les noms des quartiers croisent la coulée verte, l'éco-pâturage, le kiosque à musique, le tennis, la gare ou encore le rucher...

Une vidéo time lapse "les secrets d'une fresque" est en ligne sur le site de la Ville et sur la page Facebook. Remerciements aux mécènes, les entreprises Alio TP et Derichebourg, qui ont permis de financer cette œuvre. ■



Éco-pâturage : petit rappel

La Mairie de Meulan-en-Yvelines s'efforce de réintroduire la nature au centre de la ville avec l'installation de moutons entre la Ferme du Paradis et le chemin du Grand Sentier, sur une surface de 4000 m², dans le cadre d'une gestion raisonnée, écologique et économique de cet

espace vert. L'éco-pâturage est une action environnementale efficace et simple dans sa mise en place pour entretenir les terrains.

Il ne faut surtout pas donner de nourriture supplémentaire aux moutons !

Les moutons apportent au quotidien une présence calme et apaisante pour les personnes qui habitent ou travaillent à proximité.

Les pelouses vides sont transformées en parcs et le bien-être de chacun s'en trouve amélioré, tout en favorisant le développement de la biodiversité. De plus, des actions pédagogiques sont régulièrement menées avec les enfants des écoles dans le cadre d'une éducation à l'environnement, afin de les sensibiliser au respect de la nature et des animaux.



Les moutons sont loués auprès de la société Eco-mouton. Un berger en assure la surveillance, avec des visites régulières, des soins vétérinaires et apporte de la nourriture d'appoint.

Le nombre de moutons présents (de 4 à 12) est déterminé par le berger en fonction de l'état du pâturage.

Les animaux sont issus d'une race rustique appelé "moutons de Ouessant" qui vit sans problème en extérieur et qui s'accommode parfaitement de la pluie et du vent, été comme hiver. ■

Des boîtes pour lire des livres !



Contribuer à encourager la lecture de façon spontanée et accessible à tous et favoriser le partage de livres, la transmission des savoirs, l'échange anonyme de ses coups de cœur littéraires, la passion des BD... Voilà l'idée des boîtes à livres.

Réalisées et installées par la Ville, quatre boîtes sont actuellement à votre disposition, vous pouvez y déposer ou y retirer un livre, ou les deux, à tout moment de la journée, sept jours sur sept.

Les quatre boîtes à livres se trouvent sur le parvis de l'Hôtel de Ville, à la gare de Thun, au gymnase des Annonciades et au kiosque à musique du square Bézard sur les berges de Seine. Une autre est à venir à proximité des commerces au quartier du Paradis. Bonne lecture !

Illuminations de Noël

La commune est propriétaire des illuminations décorant la Mairie (colonnes et fenêtres), ainsi que du ciel étoilé, qui sera complété cette année tout au long de la rue commerçante du Maréchal Foch, et du sapin lumineux nouvellement acquis qui sera installé sur le parvis de l'Hôtel de Ville.

Renouvelant totalement un parc de décors devenus anciens et coûteux à réparer tous les ans, elle loue désormais des illuminations réparties dans la commune comme suit :

- Entrées de ville (ponts Rhin et Danube et Saint Côme, carrefour des Aulnes, D190 / Vaux sur Seine, D922 / Evacquaumont et Hardricourt, D14 / Hardricourt)
- Espaces commerciaux (centre-ville et Paradis)
- Grands axes (route de Pontoise, rue de Tessancourt, boulevard Gambetta)
- Écoles (Paradis, Bois, Valéry, Pasteur).

Commerce et voirie : qui fait quoi ?

Rappel : depuis le 1^{er} janvier 2016, 73 communes, dont Meulan-en-Yvelines, ont intégré la Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise (GPS&O). Ces communes n'ont désormais plus en charge la gestion de la voirie (entretien et réfection, mobilier urbain, éclairage public, traitement des espaces verts en bordure de voirie et nettoyage des rues), ni des déchets, au profit de la Communauté Urbaine GPS&O qui est seule compétente pour ces lourdes tâches.

Durant l'été, le chemin de terre de la Garenne de Thun a enfin pris l'aspect d'une véritable rue avec la création d'une bande de roulement réalisée par la Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise (GPS&O), sous l'impulsion de la Municipalité. Cécile Zammit-Popescu, Maire de Meulan-en-Yvelines, est allée à la rencontre des riverains pour étudier en concertation avec eux les conditions de circulation sur cette nouvelle voirie.

GPS&O est également intervenu dans la réfection d'un ralentisseur rue de Tessancourt, une demande des riverains qui a engendré le temps d'une journée des difficultés de circulation sur cet axe très emprunté mais qui a permis la sécurisation du passage piéton et de la voirie.

Concernant le commerce, les communes n'ont aucun pouvoir sur une activité libérale. Dans la plupart des cas, il s'agit de locaux privés, chacun est libre de louer ou de ne pas louer, pour un type de commerce ou un autre et la Ville n'a aucun droit de regard dessus. Même si le taux de vacances reste faible à Meulan-en-Yvelines (environ 10%), la Municipalité cherche cependant des solutions pour influencer sur la dynamique commerciale, notamment du centre-ville, et travaille sur des projets en partenariat avec l'Etat et GPS&O.



Avant



Après

Sport et Jeunesse

La diffusion des programmes d'animation pendant les vacances scolaires de l'Espace jeunes et des semaines sportives va changer. Désormais, vous ne recevrez plus le programme directement chez vous, mais il sera disponible à chaque période de vacances sur le site et les supports d'information de la Ville.

Concernant les inscriptions, aucun changement :

- Pour les semaines sportives : 4 semaines avant chaque période de vacances (dossier à déposer à l'accueil de la Mairie)
- Pour l'Espace jeunes : 2 semaines avant chaque période de vacances directement à l'Espace jeunes.

• Infos : sjs@ville-meulan.fr ou 01 30 90 41 41.

Concours de dessin de la carte de vœux

Thème de la carte de vœux 2019 : "Notre ville vue du ciel"
Pour les Meulanais âgés de 6 à 11 ans.

Les œuvres sont à déposer à l'accueil de la Mairie avant le vendredi 30 novembre.

• Infos : 01 30 90 41 41.



Voisins Vigilants et Solidaires



Rejoignez la communauté du réseau social de voisinage et partagez les informations de la vie de votre rue, de votre quartier. Devenez acteur de votre sécurité à l'aide de ce dispositif en lien avec la Mairie et la Police municipale.

Inscription sur les listes électorales

Après une année 2018 sans échéance électorale, les élections européennes auront lieu le 26 mai 2019 pour élire les 79 sièges au Parlement européen représentant notre pays.

Afin de pouvoir voter à cette élection, si vous n'avez jamais voté, il est impératif de vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2018. Pour cela, vous devez vous rendre en Mairie pour remplir le formulaire ou le télécharger sur le site de la ville www.ville-meulan.fr.

Vous êtes ressortissant européen mais n'avez pas la nationalité française ?

Vous pouvez voter aux élections européennes et municipales, n'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales.

Attention : le bureau de vote n°2 (Services techniques) est transféré définitivement à la salle Valéry, rue Valéry.

Animations seniors

Le programme des activités pour la saison seniors 2018-2019 est disponible au CCAS situé en Mairie.

Agenda seniors :

- Une sortie à Amiens à l'occasion du Marché de Noël est organisée le mardi 4 décembre 2018. Les inscriptions sont ouvertes à partir du 13 novembre 2018 au CCAS pour un tarif de 26€ (repas et transport compris)
- 2^{ème} mardi de chaque mois : sortie cinéma Frédéric Dard aux Mureaux, inscription au CCAS, tarif 3€50
- Les repas de fin d'année pour les seniors auront lieu les dimanches 2 et 16 décembre 2018 à la Bergerie de la Ferme du Paradis et sont offerts par la Ville aux Meulanais âgés de 70 ans et plus. Pour les personnes ne pouvant se déplacer, un colis sera distribué le mardi 11 décembre 2018

Info : CCAS, 10, place Brigitte Gros
01 30 90 41 20
ccas@ville-meulan.fr

LA SAISON DES SENIORS

PROGRAMME DES ACTIVITÉS
septembre 2018 - août 2019

Le CHIMM

Une enquête sur les hôpitaux et cliniques réalisée par le magazine Le Point d'août 2018 révèle d'excellents résultats pour le CHIMM (Centre Hospitalier Intercommunal de Meulan - Les Mureaux). L'établissement est inscrit dans le palmarès pour une spécialité : la chirurgie du pied avec une 5^{ème} place au classement en 2018, classement établi sur 418 hôpitaux pratiquant des interventions chirurgicales sur le pied. À noter, une première place du classement concernant le critère "Technicité". ■

Des services publics au Paradis

La Ville de Meulan-en-Yvelines va s'installer dans un local (ancien coiffeur) au cœur de la zone commerciale du quartier du Paradis mis gracieusement à la disposition par le bailleur social 1001 Vies Habitat. Une convention a été signée pour permettre à la Mairie d'aménager les lieux pour y installer des services publics en 2019. ■

Dématérialisation des timbres fiscaux

La Direction Générale des Finances Publiques informe les usagers que dans le cadre de la modernisation et la dématérialisation des démarches, la vente de timbres fiscaux et des timbres amendes dans l'ensemble des Centres des Finances Publiques du département est arrêtée depuis le 1^{er} octobre 2018.

Il faudra désormais utiliser les services en ligne :

- pour les démarches les plus courantes (permis de conduire, passeport, carte nationale d'identité...) sur timbres.impots.gouv.fr
- pour payer les amendes sur amendes.gouv.fr

Dans ces démarches, les usagers peuvent s'adresser auprès des bureaux de tabac distributeurs auxiliaires de timbres. ■

Portes ouvertes à la maternité

Le samedi 17 novembre 2018, de 14h à 18h

Toute l'équipe de la maternité de l'hôpital sera présente pour répondre à toutes vos interrogations et une visite des salles de naissance vous sera également proposée.

Rendez-vous dans le hall du site Henri IV, 1 rue du Fort à Meulan-en-Yvelines.

Taxe d'habitation

Les contribuables ont reçu leur avis d'impôt dans le contexte très particulier de la réforme annoncée par le Gouvernement : disparition progressive de la taxe d'habitation (dégrèvement de 30% du montant dû en 2018, 65% en 2019 et 100% en 2020).

La taxe d'habitation est un impôt local qui dépend des caractéristiques de chaque logement, de sa localisation et de la situation personnelle du contribuable au 1^{er} janvier de l'année

A Meulan-en-Yvelines, la taxe d'habitation est stabilisée depuis 2015 : la baisse du taux communal en 2016 a permis de compenser l'augmentation du taux intercommunal, garantissant ainsi la neutralité fiscale pour les ménages.

d'imposition. Cette taxe est applicable à tous les occupants (propriétaires, locataires ou occupant à titre gratuit) d'une résidence principale ou secondaire, même en cas de déménagement en cours d'année ou si le logement n'est occupé qu'une partie de l'année. La taxe d'habitation est calculée en multipliant une base par des taux d'imposition votés chaque année par les collectivités locales.

	Commune de Meulan	Syndicat de communes	Inter-communalité	Taxe spéciale d'équipement	Taxe GEMAPI
2015	19,55 %	0,188 %	6,23 %	0,509 %	0 %
2016	18,16 %	0,182 %	7,62 %	0,505 %	0 %
2017	18,16 %	0,0815 %	7,62 %	0,502 %	0 %
2018	18,16 %	0,0591 %	7,62 %	0,492 %	0,103 %

Le calcul de la taxe d'habitation dépend de deux composantes :

La valeur locative brute du logement apparaît sur la première ligne du détail du calcul de la taxe d'habitation. Elle est évaluée par les services fiscaux sur la base d'un an de loyer théorique aux conditions du marché en 1970.

Plusieurs éléments entrent dans sa détermination : superficie, élément de confort (chauffage, sanitaires, etc.), qualité de la construction, situation géographique du bien.

Le revenu de référence : il correspond à la somme de tous les revenus des occupants du foyer.

- Pour tous renseignements : Centre de Finances Publiques des Mureaux 44 Rue des Pierrelays 78130 Les Mureaux Tél. 01 30 91 31 00 - www.impots.gouv.fr. ■

Infos +

Ce qui peut impacter la taxe d'habitation en dehors des taux :

- La modification du logement (aménagement de combles, construction d'une piscine, d'un garage, d'un abri...) : influe sur la valeur locative du logement,
- La modification des revenus du foyer (hausse du revenu fiscal, revenu supplémentaire dans le foyer (enfant qui travaille...)) : influe sur l'assiette,
- La perte d'une personne à charge (ex : départ d'un enfant du foyer) : influe sur les abattements,
- La reconnaissance d'un handicap : influe sur les abattements.

Cirque : stop aux occupations sauvages !

Du 1^{er} au 10 octobre, un cirque s'est installé en toute illégalité sur le parking du stade de football, gênant le stationnement et le bon déroulement des activités associatives. Immédiatement, l'élu d'astreinte, la Police municipale et la Police nationale se sont rendus sur place mais, une fois installé, le contrevenant sait qu'il dispose de deux semaines avant que la procédure d'expulsion ne soit enclenchée. Une plainte de la Ville a été déposée au commissariat des Mureaux et des verbalisations ont été établies. Une situation scandaleuse que subissent les communes sans recours possible avant plusieurs jours !

Nouvelle naturopathe

Marie Benner

11 quai de l'Arquebuse
Cabinet paramédical de naturopathe-coach diététique.

- Contact : 0782790794
bennermarie@gmail.com

Accueil des nouveaux habitants

Vous avez emménagé à Meulan-en-Yvelines en 2017 ou 2018 ? Faites-vous connaître auprès de la Mairie en indiquant vos nom, prénom, adresse et nombre de personne(s) vivant dans le foyer à : evenementiel@ville-meulan.fr
Le Maire et les élus vous accueilleront autour d'un moment convivial prévu début 2019.

UNC (Union National des Combattants)

Le 8 septembre, l'UNC a organisé une excursion au canal de la Ville de Briare dans le Loiret. Au programme, un tour en péniche où chacun a pu apprécier les différents paysages avec le franchissement de trois écluses et ensuite une visite de la Ville en petit train avant un retour à Meulan-en-Yvelines. Une belle journée appréciée de tous.

L'association organise un repas à l'occasion du Centenaire, le 25 novembre à la Bergerie.

- Info et contact : gilbertvinter@yahoo.fr

Demandes de subventions

Vous avez jusqu'au
5 décembre
pour déposer vos
demandes de subventions.

infos :
evenementiel@ville-meulan.fr
01 30 90 41 41

Secours catholique

Le Secours Catholique est ouvert tous les lundis et jeudis de 14h à 16h30 pour assurer l'accueil, l'accompagnement et le vestiaire pour les personnes en situation de précarité. L'association recherche actuellement des chaussures pour enfants pour lesquels elle est très sollicitée.

- Contact : 01 37 74 89 43

Au moment où nous imprimons ce magazine, nous apprenons le décès de la responsable du Secours catholique de Meulan, Dominique Poulain, survenu le 15 octobre. La Municipalité adresse ses sincères condoléances à la famille et aux membres de l'association.

UTTMM (Union Tennis de Table Meulan Les Mureaux)

Quelle saison 2017/2018 avec 7 podiums ! Il a fallu être patient, depuis 2012, pour retrouver les marches des podiums.

Les jeunes à l'honneur, en moins de 15 ans, 2 médailles de bronze pour les cadets et cadets mixtes et 1 médaille d'argent en cadettes. L'équipe féminine remporte un 2^{ème} titre de vice-championne en double du tournoi féminin réunissant le 78 et le 92. En individuel, les deux filles prennent 2 podiums au grand tournoi du circuit départemental de la balle d'or. Bravo aux 6 jeunes formant le noyau dur de leur génération : Tiffanie, Louis, Anaïs, Alexandre, Loan et Sébastien.

Quant aux adultes, ils n'ont pas démérité en se maintenant en 3^{ème} division départemental pour l'équipe 1 et en terminant 4^{ème} de poule en 4^{ème}

division pour l'équipe 2. En individuel, un podium a été obtenu lors du tournoi de la balle d'or par Christophe, l'entraîneur bénévole de l'association.

- Retrouvez l'U.T.T.M.M. sur Internet, Facebook, Youtube et Instagram.



Ciné plein air • 23 août

Les Yvelines font leur cinéma édition 2018 ! Du cinéma en plein air, une manifestation ludique et conviviale qui souligne le lien étroit qui unit le Département aux communes. Cette année, 24 films différents ont été proposés dans 25 villes des Yvelines. Des grands films, des comédies, des films familiaux : il y en avait pour tous les goûts !

Spider-Man homecoming était à Meulan !



Rideau Espace jeunes • été 2018

Durant l'été, l'atelier graff de l'Espace jeunes a travaillé avec des professionnels sur les rideaux métalliques avant et arrière pour embellir la structure. Voici les résultats, en attendant encore quelques dernières retouches.

Avant



Arrière

Carnet

Ils sont nés...

Abderahmane HAMDJ
Aissatou SARR
Lyana DEFOSSÉ
Amine TABIBI

Ils se sont mariés...

Sylvie MOUTON
& David MESMACQUE
Abdulmenav CAN
& Songül BAYSAL

Noces d'or

Annie & Pierre-André JOUGLET
ont fêté leurs 50 ans de mariage à
la Mairie de Meulan-en-Yvelines.
Félicitations à eux !



Rentrée scolaire • 3 septembre

Cécile Zammit-Popescu, Maire de Meulan-en-Yvelines, et les adjoints Véronique Kersten, Christophe Demessine et Stéphanie Prigent, se sont rendus dans les quatre écoles de la Ville le jour de la rentrée scolaire pour saluer les enfants, les parents, les directeurs d'établissements, les enseignants et les ATSEM. L'occasion de faire un point sur les travaux d'été et d'anticiper ceux à venir.

Rentrée scolaire pour les maternelles de l'école Valéry



Forum des associations • 9 septembre

Le soleil et la convivialité tout au long de cette journée qui est devenue le rendez-vous incontournable de la rentrée !



Atelier "Gym équilibre" • 14 septembre

Les cours de "gym équilibre" dédiés aux séniors ont repris le vendredi 14 septembre 2018 au gymnase des Annonciades. Inscription au CCAS au tarif de 58€ pour les séances hebdomadaires (hors vacances scolaires) de septembre 2018 à juin 2019.



Sortie en bateau parisien • 18 septembre



43 séniors ont navigué sur la Seine ce mardi 18 septembre 2018, l'occasion pour tous de découvrir ou redécouvrir le patrimoine de la capitale autour d'un déjeuner sur l'eau.

Retour sur...

Médaille du travail des Meulanais • 29 septembre

Comme chaque année, Cécile Zammit-Popescu, Maire de Meulan-en-Yvelines, et ses adjoints ont remis les diplômes de la médaille du travail aux Meulanais pour les récompenser de leur 20, 30 ou 40 années de carrière. Félicitations à eux.



Festival des Fromages • 13 et 14 octobre

Encore un grand week-end ensoleillé pour cette 24^{ème} édition du Festival des Fromages. Commerçants, exposants, passants ont été ravis et ont déjà pris rendez-vous l'année prochaine, 2^{ème} week-end d'octobre 2019.

Vous pouvez retrouver le reportage vidéo sur le site de la Ville et sur la page Facebook

show culinaire place Ducrocq



Inauguration du festival



40 ans du jumelage avec Taufkirchen • 20 octobre

Après les 50 ans du jumelage avec la ville écossaise de Kilsyth, c'était au tour des allemands de Taufkirchen de fêter les 40 ans d'union avec Meulan-en-Yvelines.

Ergin Memisoglu, 1^{er} Adjoint au Maire, s'est rendu en Bavière pour rencontrer le Maire de Taufkirchen, Ulrich Sander, et les membres du comité de jumelage. Un séjour riche de rencontres qui confirme cette amitié profonde entre les deux communes.



Semaine sportive • du 22 au 26 octobre



Vacances avec l'Espace jeunes • du 22 au 26 octobre



Atelier couture : sac à bonbons



Spectacle "Rouge" • 24 octobre



Salle comble à la Bergerie pour le spectacle vivant de marionnettes

Rendez-vous : centenaire 14/18

le centenaire
1914-1918 / 2014-2018



MEULAN-EN-YVELINES

Les Français et la guerre, 1914-1918

Une exposition du service éducatif et culturel des archives départementales des Yvelines

- du lundi 5 au vendredi 9 novembre
Mairie - salle du Conseil municipal
entrée libre aux horaires
d'ouverture de la Mairie

La vie et rien d'autre

Film de Bertrand Tavernier

- Mercredi 7 novembre à 14h30
Caves - Domaine Berson
gratuit, réservation 01 30 90 41 41

Résonances

Théâtre : mémoire des hommes, récit de femmes

- Samedi 17 novembre à 16h
Bergerie - Ferme du Paradis
gratuit, réservation 01 30 90 41 41



[MY] AFTERWORK ELECTRO

Les nuits de la Bergerie spécial Techno

DJ, concert musique électronique. Des nuits inédites et singulières pour explorer la musique électro.

- Jeudi 13 décembre à partir de 19h
Bergerie - Ferme du Paradis
Restauration sur place, gratuit

Retrouvez toute l'actualité culturelle dans l'agenda culturel et sur www.ville-meulan.fr.



Fil rouge

Retrouvez dans chaque magazine, tout au long de l'année 2018, des anecdotes sur l'année 1918 à Meulan, dans le cadre du centenaire de la Grande Guerre.

Focus sur le 11 novembre 1918

Ce lundi 11 novembre n'est qu'une explosion de joie en ville. La rumeur court depuis le matin, puis la nouvelle officielle est arrivée. Tout Meulan se pavaise et en moins d'une minute tout le monde sort. On accourt sur la place Gency, lire et relire devant la Mairie le télégramme libérateur du grand cauchemar. Des cortèges s'organisent, l'harmonie joue les hymnes nationaux. La Marseillaise est bissée. On rit aux larmes. On pleure de joie... Ah ! Nos poilus ! Vous allez voir ça à votre retour ! (Journal de Mantes).

Début décembre, les premiers soldats à rentrer sont les prisonniers de guerre et les mobilisés des classes les plus anciennes. Pour les autres, leurs retours s'échelonnent jusqu'en août 1919. Le bilan humain est lourd, environ 650 "Meulanais" ont été mobilisés, 135 ne reviendront pas, et ceci sans compter les nombreux blessés.

Le retour à la vie normale sera très long, et elle sera différente de celle d'avant-guerre. Les restrictions de circulation et les interdictions imposées par l'armée sont levées rapidement, on peut s'éclairer et se déplacer comme avant, mais les problèmes de ravitaillement persistent. Le pain et le charbon continuent à être rationnés et l'inflation pèse sur les prix des produits courants. En décembre 1919, lors des élections municipales, M. Renout est battu, seuls 7 Conseillers sortants sont réélus. M. Seguin devient Maire et sur les 21 membres de son Conseil, 15 sont des anciens combattants, ce qui changera beaucoup de choses. Le monument aux Morts pour la France sera inauguré le 1^{er} novembre 1921. La ville reprendra progressivement son lustre touristique et commercial d'avant-guerre, ce qui lui permettra de recevoir sur le bassin les épreuves nautiques des J. O. de 1924.



Délibérations votées lors de la séance du 3 octobre 2018 :

Désaffectation et déclassement du local des "Restos du cœur"

C'est une procédure obligatoire avant la démolition. A l'occasion du vote de cette délibération, le Maire a rappelé à l'opposition que ce local, situé allée des Marguerites, ne répondait pas aux normes de sécurité. Construction provisoire du bailleur du quartier, il n'aurait jamais dû, au regard de sa structure, devenir un lieu d'accueil du public : ni une halte-garderie, ni un espace jeunes ni un lieu pour les Restos du cœur. Des mois de discussion avec les responsables locaux et départementaux de cette association, alertés sur la dangerosité du bâtiment par la Ville qui souhaitait désengager sa responsabilité, n'ont pas permis de trouver une solution. La commune a proposé de céder ce bâtiment à l'euro symbolique : refus, a négocié auprès du bailleur Coopération et Famille la mise à disposition à titre gracieux d'un local en pied d'immeuble : refus. Elle offre aujourd'hui la possibilité à l'association d'utiliser la dalle – qui sera conservée avec les branchements – pour l'installation de préfabriqués. A suivre...

Démarche "Zéro phyto"

A l'échéance 2020, l'utilisation des désherbants sera totalement prohibée sur les espaces publics (loi n° 2014-110 du 6 février 2014, dite loi Labbé). Depuis plusieurs années déjà, les services municipaux se sont engagés dans une démarche visant à réduire puis supprimer les

produits phytosanitaires dans nos espaces verts. Cette délibération vise à confirmer et formaliser cet engagement qui s'inscrit dans une politique plus générale en faveur de la préservation de l'environnement (éco-pâturage, rucher, gestion de l'eau...).

À l'écoute des Meulanais

Permanences des élus : les samedis de 10h à 12h

samedi 10 novembre
PARADIS - Maison des Associations
samedi 8 décembre
CENTRE-VILLE - Loge de la Mairie

Prochain Conseil municipal

mercredi 12 décembre
à 20h30
salle du Conseil municipal
en Mairie

Prochain Conseil communautaire

mardi 11 décembre à 16h
salle des fêtes de Gargenville

Tribune libre

Agir pour Meulan-en-Yvelines (majorité - 22 élus)

Le Président Macron méprise les élus locaux. Comme tout bon technocrate issu de Bercy qui se respecte, il pense qu'ils sont incapables de gérer l'argent public et ne savent que construire des ronds-points ou des ponts qui ne servent à rien. Il faut donc leur couper les vivres et combler ainsi le déficit abyssal de l'Etat ! Quel élu local pourrait déceimment se reconnaître dans ce Président totalement déconnecté des réalités du terrain qui ne rêve que d'une chose : voir disparaître les communes et tous ceux qui les administrent ? A Meulan, au moins un, le chef de file de l'opposition qui saluait déjà les coupes budgétaires du gouvernement Valls.

Meulan demain (minorité - 6 élus)

Les Restos du Cœur ont cessé leur activité à Meulan faute de local pour les accueillir. Il est regrettable que la municipalité n'ait d'autre solution à proposer que de raser le local actuel en laissant une simple dalle de béton où Les Restos du Cœur devraient poser une structure préfabriquée à leurs frais. Cette solution approuvée par la majorité en conseil municipal ne convient pas. Les Restos préfèrent consacrer toutes leurs ressources à l'aide alimentaire. Nous avons suggéré d'utiliser d'autres locaux notamment ceux inoccupés de l'Arbre à Lire ou d'autres mis à disposition par 1001 Vies Habitat, l'ex Coopération et Famille. Plus de 100 familles attendent.

Meulan Bleu Marine (minorité - 1 élu)

Mme Zammit a voté MACRON à la Présidentielle 2017 et ça se voit ! Elle a, comme notre Président, un vrai problème avec l'opposition. Elle l'a une nouvelle fois démontré dans son édito du mag 23 : une synthèse de débilité et de suffisance ! En reprenant à son compte la dénonciation des "fake news", elle fait un pas de plus vers la macronie et s'érige en "Ministère de la vérité". La liberté de conscience et d'expression est INALTERABLE, Mme Zammit ! Tout ce qui n'est pas interdit est autorisé. Jusqu'au droit de se tromper. Y compris pour vous ! Notre Maire se ridiculise un peu plus chaque jour. Encore un an et demi à tenir...

Horaires Mairie

- lundi, jeudi et vendredi
8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h
- mardi 8h30 - 12h30
- mercredi 8h30 - 19h30
- samedi 8h30 - 12h

Permanences

Avocat

- jeudis 8 novembre et 6 décembre
Uniquement sur rendez-vous à l'accueil de la Mairie
01 30 90 41 41

Écrivain public

- lundi 9h - 12h30 / 13h30 - 17h
Maison des Associations
- mercredi 13h30 - 17h
Mairie

Information juridique

- lundi 9h - 12h30 / 13h30 - 17h
Maison des Associations

Police municipale

- du lundi au vendredi
9h - 12h30 / 13h30 - 16h30
Poste de police municipale

Médiation familiale

Avec l'APME

- tous les vendredis de 13h30 à 19h30
Maison des Associations
uniquement sur rendez-vous
au 01 30 21 75 55

Permanences médicales

Pharmacies de garde

site : <http://lc.cx/Znsq>
ou commissariat de police
01 78 73 11 11

Dentistes de garde

01 39 51 21 21

Maison médicale de garde

20h - minuit
9h - 13h (les jours fériés)
appelez le 15

Noël à Meulan-en-Yvelines

Spectacle et goûter de Noël

Où es-tu lune ?

Par la Compagnie Imaginaire

- samedi 8 décembre à 16h
gratuit (réservé aux Meulanais)
Bergerie, Ferme du Paradis,
rue du Chemin vert

Concert de Noël

Voyage à Vienne

Présenté et expliqué par les musiciens
Stéphane Rullière, violon,
et Daniel Dato, alto

- dimanche 9 décembre à 16h
TP 15€, TR 10€, gratuit -12 ans
Caves - Domaine Berson
réservation : 01 30 90 41 41

Patinoire

- Du samedi 22 au jeudi 27 décembre
(fermée le lundi 25 décembre)
De 10h30 à 13h et de 15h à 19h
gratuit - place Brigitte Gros

Manège et trampoline

Par le club enfantin

- Pendant toute la durée
des vacances
de 10h30 à 13h et de 15h à 19h
place Brigitte Gros

Petit Marché de Noël

NOUVEAU

- samedi 22 et
dimanche 23 décembre
de 10h30 à 13h et de 15h à 19h
Parvis de la Mairie

Ateliers créatifs de Noël

- Samedi 22 décembre
de 10h à 12h en continu
pour les enfants de 3 à 13 ans
Salle Valéry

Boîte aux lettres du Père Noël

Pour que le Père Noël te réponde,
pense bien à indiquer toutes tes
coordonnées : ton nom, ton prénom
ainsi que ton adresse complète.

- Du lundi 26 novembre
au lundi 24 décembre
Accueil de la Mairie
Horaires d'ouverture de la Mairie

Parcs à sapins

Points de collecte des sapins naturels

- du 26 décembre 2018
au 31 janvier 2019
Rue du Fort,
Bas de la route de Pontoise,
Quai de l'Arquebuse
Parking de la piscine

Petit train entre le Paradis et le centre-ville

(les enfants devront obligatoirement être accompagnés d'un adulte)

- samedi 22 et dimanche 23 décembre
gratuit - passage toutes les demi-heures, de 10h30 à 13h et de 15h à 19h

